

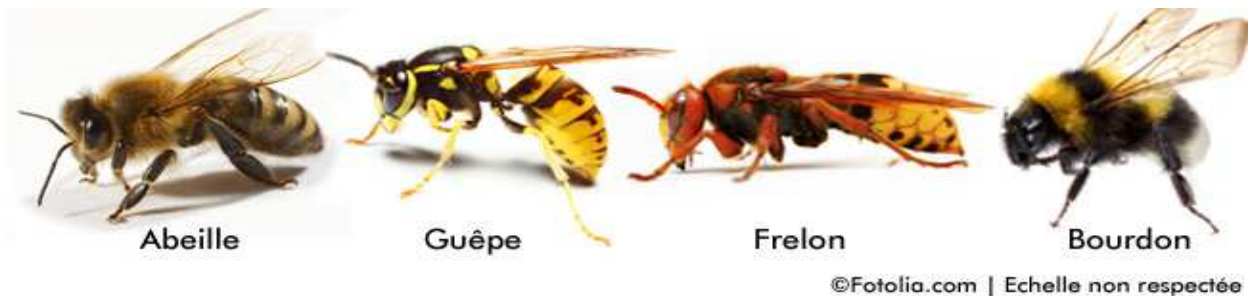
NUISANCES DE GUÊPES, FRELONS OU ABEILLES

mode d'emploi – mis à jour le 13/10/22

Consignes préalables à toute démarche

Lorsqu'un nid ou un essaim est repéré, il est important de respecter les consignes suivantes :

- ne pas paniquer
- tenir éloignés les enfants et animaux
- ne pas provoquer les insectes ou leur jeter de projectiles
- éviter les bruits de moteur qui perturbent les ondes des abeilles et peuvent les rendre agressives
- enfin, vérifier s'il s'agit d'abeilles, de guêpes ou de frelons car la procédure est différente



Deux cas de figure à bien différencier :

- Si le nid, l'essaim ou la ruche est situé sur une **propriété privée**, il appartient au riverain victime de nuisances de faire appel à la société de son choix, comme indiqué par la suite.
- Si la source des nuisances est située sur un **espace public**, contactez le Pôle Cadre de Vie qui prendra en charge la suite des opérations.
En semaine par téléphone : **04 72 21 46 45**
Uniquement en cas d'urgence le soir et le week-end : 06 22 34 60 69

Comment se débarrasser d'un nid de guêpes ou de frelons

Les guêpes se caractérisent par leur couleur jaune vif avec des rayures noires très marquées. Leur nid se reconnaît à sa couleur grisâtre. En se nourrissant de petits insectes, elles sont très utiles à l'équilibre des éco-systèmes. Pour cette raison, il faut **toujours se demander si leur destruction est réellement nécessaire** (en effet, un nid en fond de jardin ne sera pas nécessairement dangereux). Il faut savoir également que seulement quelques guêpes résistent à l'hiver et qu'un nid n'est jamais réutilisé d'une saison à l'autre. Il en est de même du frelon.

Si toutefois la destruction s'avère nécessaire, l'opération peut être réalisée par un particulier à l'aide d'un spray adapté vendu en magasin, ou par un professionnel, pour plus de sécurité. Pour réaliser cette opération sans prestataire, il faut être vigilant à :

- Agir à la tombée de la nuit (toutes les guêpes seront présentes dans le nid)
- Ne jamais boucher les trous d'accès au nid ou détruire alors que des guêpes volent encore.

FRELONS ASIATIQUES

Exception : le **frelon asiatique est une espèce extrêmement invasive** qui s'attaque aux ruches et aux abeilles et doit être détruit systématiquement, sa taille se situe entre la guêpe et le frelon et son corps est majoritairement noir).

Le frelon asiatique poursuit sa progression sur le territoire régional. Outre la problématique liée à sa présence sur les zones urbanisées, il représente une véritable menace pour la biodiversité¹ et la santé des abeilles².

Plan de surveillance et de lutte régional

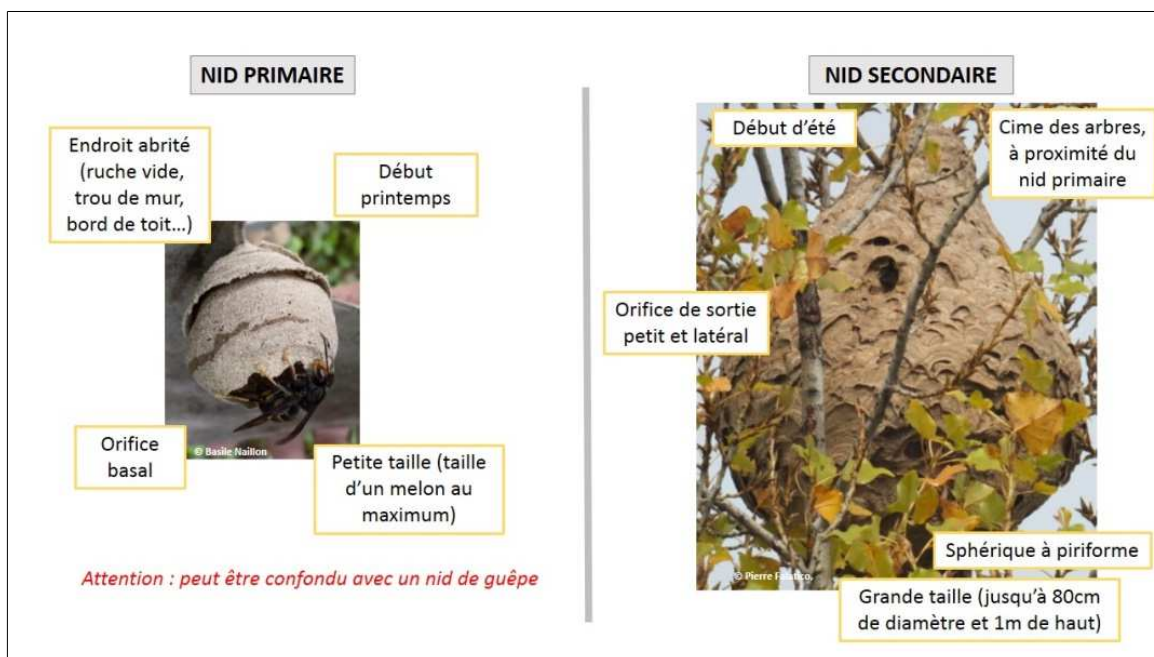
Un dispositif de surveillance et de lutte, piloté par la FRGDS³, vise à repérer et faire détruire les nids par des entreprises spécialisées avant la sortie des fondatrices (à la fin de l'automne), afin de maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable.

Deux types de nids peuvent être observés au cours de l'année :

- **Les nids primaires** : visibles dès les premiers beaux jours, au printemps,
- **Les nids secondaires** : visibles dès le début de l'été, correspondant à une délocalisation de la colonie qui abandonne le nid primaire, trop petit.

Comment signaler un individu ou un nid ?

Toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique est invitée à en faire le signalement sur la plateforme de signalement en ligne : frelonsasiatiques.fr



Règlement UE 2016/1141 de la Commission du 13 juillet 2016
2 Arrêté du 26 décembre 2012
3 FRGDS : Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire

Comment se débarrasser d'un nid ou d'un essaim d'abeilles

Il arrive, au printemps, qu'une partie de la population d'une ruche la quitte pour aller fonder une nouvelle colonie ailleurs. L'essaim ainsi constitué se trouve un emplacement qui peut occasionner des

gênes s'il est situé trop près d'une habitation. C'est un phénomène impressionnant mais sans danger car les abeilles n'attaquent que pour se défendre. Il convient néanmoins d'agir vite afin que les abeilles n'installent pas leur nid dans un endroit indésirable.

Il faut savoir dans ce cas que, contrairement aux guêpes ou aux frelons, **les abeilles appartiennent à une espèce menacée**, protégée par la loi :

- arrêté du 5 juillet 1985 consolidé au 29 avril 2015
- arrêté interministériel du 28 novembre 2003
- arrêté du 22 septembre 2006
- article L-253-1 du Code Rural et de la Pêche Maritime

Les pompiers ou les entreprises de désinsectisation n'ont par conséquent pas le droit de les détruire.

La seule solution consiste alors à faire appel à un apiculteur qui viendra récupérer l'essaim ou les abeilles du nid sans les tuer. A noter que la prestation n'est pas nécessairement payante car, face à la disparition constante des abeilles, certains apiculteurs sont ravis de récupérer un nouvel essaim.

Contacts d'entreprises pour se débarrasser d'un nid de guêpes ou de frelons Plus d'entreprises à retrouver sur www.guepes.fr

LYON GUEPES- K3D

Agence de Lyon - 69 000 LYON
Tél : 04 74 05 25 56 – Fax : 09 72 11 72 06
Portable : 06 62 09 49 52

VITA ENVIRONNEMENT

3, rue des Frères Lumières - 69 680 CHASSIEU
Tél : 04 74 70 18 09 - Fax : 04 74 70 18 07
Portable : 06 65 35 85 27
E-mail : vita@groupevita.fr

GENERALE D'HYGIENE

53-55 rue Pasteur - 69007 LYON
Tél : 04 72 71 70 70
Urgence : 06 07 03 38 52

RHÔNE GUÊPES FRELONS

8 rue du puits matagrín - 69210 BULLY
rhoneguepesfrelons@yahoo.com
Portable : 06 76 81 80 44

CENTRE REGIONAL DE PREVENTION ET D'HYGIENE

93 avenue Salengro – 69 120 VAUX EN VELIN
Tél : 04 72 37 58 53
Portable : 06 19 22 50 63

RESOLUE

6 Rue Hector Berlioz - 69 740 GENAS
Tél : 04 82 33 61 82
Portable : 06 74 16 56 42

NUISIBLES HYGIENE ENVIRONNEMENT

21 Chemin Chiradie – 69530 BRIGNAIS
Téll : 09 82 22 73 35 – Fax : 09 81 38 22 90
Portable : 06 49 84 02 66
contact@nhe-services.fr

Contacts d'apiculteurs pour l'extraction d'essaims ou de nids d'abeilles

AMIS DES ABEILLES DE CHAPONOST

Portable : 06 6218 88 98
<http://abeilles-chaponost.fr/>

APICULTEUR LYON

Portable : 06 83 52 55 22
Prendre une photo de l'essaim si possible.
Noter lieu, heure d'arrivée et taille avant appel.

MDL

65 Rue Pierre Delore – 69 008 LYON
Tél : 06-60-99-49-74

SOS ESSAIM entretient un annuaire actualisé des apiculteurs du Rhône à l'adresse suivante :
<http://abeille.gudule.org/recherche.php>